

Durant la réunion que nous avons eue récemment à Toronto, nous avons étudié le rapport provisoire d'un groupe d'experts qui s'est penché sur l'impact des sanctions. Ce document est venu confirmer que les sanctions ont effectivement un impact - et que le gouvernement sud-africain commence à en ressentir les effets. Pour accroître l'efficacité des sanctions, le groupe d'experts a formulé un certain nombre de propositions.

Il est peut-être encore plus important d'encourager d'autres pays à se rallier à l'ensemble de mesures adopté par le Commonwealth, et particulièrement à l'interdiction d'importer du charbon, produit qui constitue 8 % des exportations de l'Afrique du Sud.

L'Afrique du Sud accroîtra ses efforts pour déjouer les sanctions. Nous avons donc décidé que les pays concernés examineraient s'il convient de mettre en place des contrôles douaniers plus stricts et de donner une priorité plus grande à la surveillance des infractions aux sanctions. Il pourrait être nécessaire d'infliger des peines plus lourdes et de donner plus de publicité aux infractions, à titre de dissuasion. Il se peut par ailleurs que des transferts de technologie aident l'Afrique du Sud à tourner les importantes sanctions concernant les armements, le pétrole et les ordinateurs. Nous devons en tenir compte et veiller à ce que cela ne se produise pas.

Ces propositions et plusieurs autres sont actuellement étudiées par mes officiels. Par exemple, Douanes Canada a poursuivi avec succès devant les tribunaux plusieurs sociétés coupables d'infractions douanières.

L'étude du Commonwealth sur les relations de l'Afrique du Sud avec le système financier international montre à quel point l'étau financier se resserre autour de l'Afrique du Sud. Les auteurs ont identifié certaines sources de financement qui pourraient contribuer à amortir les difficultés de balance des paiements que connaît ce pays. Les ministres ont convenu de mesures visant à priver l'Afrique du Sud de ce recours et à ajouter aux pressions exercées sur elle.

Le gouvernement canadien, pour sa part, applique déjà à Pretoria les mêmes provisions pour pertes sur prêts que celles qu'il applique aux pays les plus lourdement endettés, même si l'Afrique du Sud n'appartiendrait pas normalement à cette catégorie. Nous n'offrons plus d'assurance-crédit à l'exportation vers l'Afrique du Sud, et nous encourageons les pays qui continuent de le faire à renoncer à cette pratique.